

## L'AFRIQUE FACE AUX TRANSFERTS DE FONDS

Nacer Eddine **HAMMOUDA** \*

La question des transferts de fonds est redevenue au centre du débat international sur les migrations internationales et le développement. L'Afrique, en tant que continent le plus pauvre de la planète, se trouve ainsi dans l'œil du cyclone dans une situation de crise financière qui affecte de manière récurrente l'économie mondiale. Les transferts peuvent-ils servir comme une source financière alternative à l'aide au développement vers les économies les plus pauvres ? Les trois études présentées dans cette partie apportent, chacune à sa manière, une réponse à cette question.

La première étude macrosociologique des transferts (S. Musette), est structurée en deux sections: la première tente une estimation des migrations africaines et la seconde analyse les données sur les transferts de fonds vers les économies africaines. La réponse de l'auteur est sans équivoque. Les transferts ne peuvent être une source alternative à l'aide.

Les économies les plus pauvres dépendent largement de l'aide au développement et elles ne sont pas les premières qui bénéficient substantiellement des transferts de fonds. Les pays qui sont les mieux positionnés en termes d'IDH en Afrique ne sont pas ceux qui captent le plus des transferts: ils sont ceux qui enregistrent un solde négatif des transferts.

Cette étude reste à parfaire. Toute l'analyse est fondée sur des données monétaires globales et officielles, telles que déclarées par certaines économies africaines dans leur balance de paiement. Les données manquantes sont relatives aux valeurs qui ne transitent pas par les canaux officiels des institutions financières. Les transferts informels sont aussi, sinon plus importants, que les remises officielles. De même, cette étude aborde la dimension immatérielle des transferts (remises sociales) et insiste sur la nécessité de conduire des recherches pas seulement sur les comportements des remises mais aussi sur ceux des remiseurs, qui restent des agents sociaux méconnus dans la littérature sur les transferts de fonds.

---

\*

Suite à cette première étude plutôt quantitative, *Laurence Marfaing*, enseignante-chercheuse du GIGA (Allemagne) présente une analyse qualitative comparant les logiques de transferts entre le Mali et la Mauritanie, deux pays riverains du Sahara. On passe ainsi du macro à un niveau meso.

L'auteur organise son argumentaire en trois sections. La première est une invitation à la découverte de la région Sahel-Sahara où les mobilités reposent sur des stratégies de survie. Dans la deuxième section, les rapports entre migrations et développement local à travers l'analyse des discours de autorités locales dans les deux pays sur les transferts, son utilisation par les migrants. Dans la troisième section, l'auteur tente une lecture des discours politiques sur la sous-région.

Dans cette région du Sahara-Sahel, la migration est un «*art de vivre*», avec des changements d'activités selon les variations saisonnières. Cette circulation permanente est une donnée socio-historique conforme au principe de la libre circulation prôné par les dirigeants de la région.

Les nouveaux rapports avec l'Europe imposent à ces deux pays une gestion des «migrations de transit». Toute forme de circulation humaine, autrefois «naturelle» est devenue ainsi suspect. Les transferts ici sont très importants mais restent non-mesurables: «*La majorité de ces transferts se font de la main à la main : des sommes d'argent liquide que les migrants rapportent avec eux lors de leurs voyages ou confient aux amis qui rentrent*». C'est dire la limite des données officielles. L'auteur développe tout un argumentaire sur la «migration réussie» en Afrique avec des retombées plutôt positives sur le développement local.

En fait, dans toute la région, les «politiques migratoires» n'existaient pas, la notion de «migration de transit» aussi est nouveau dans la législation. La Mauritanie, comme le Mali, ont désormais une réglementation concernant la circulation des étrangers. Comme dans les pays du Maghreb central, c'est la migration irrégulière qui est sévèrement condamnée ainsi que la migration de transit.

La troisième étude est relative à l'analyse des transferts de la population des haoussas dans la région de Tahoua du Niger. On passe ainsi du meso au niveau micro. *Harouna Mounkaila*, enseignant universitaire, nous introduit dans un univers peu connu où la migration est une «tradition de voyage» inter-Afrique.

L'analyse est construite autour de trois axes. Le premier axe est un ancrage dans le contexte géographique local, marqué par l'insécurité

alimentaire. Le ton est donné. La faim est l'argument principal de la mobilité. Puis, le deuxième axe nous dirige dans les réalités de la migration du Tahoua. C'est un important espace de départ depuis plus d'un siècle. Les destinations sont essentiellement africaines bien que les *aderwara* (population des Aders) aient une réputation d'être partout dans le monde. Ces migrations sont plutôt le fait des hommes et obéissent au principe de la circularité. L'analyse se recoupe avec la migration de transit, telle que décrite par Laurence Marfaign. Enfin, l'auteur aborde la question des transferts d'argent des migrants.

Au Niger, les circuits de transferts formels sont récents. Ce n'est que depuis les années 1990 que les agences sont ouvertes et ne couvrent pas encore, comme ailleurs en Afrique, le milieu rural. L'auteur atteste que les transferts *«proviennent pour l'essentiel d'Afrique»*. Le canal informel est le moyen privilégié pour les transferts *«Les envois de fonds ne s'effectuent pas souvent selon des canaux formels, agences bancaires ou opérateurs spécialisées, mais passent par des canaux informels tels que les télé-centres ou les boutiques, les compagnies de bus ou simplement un migrant qui rentre»*.

A la lecture de ces trois études, nous avons une vue d'ensemble de la réalité africaine des transferts : la première présente des données panoramiques, la seconde nous invite dans une région et la dernière nous introduit dans une localité typiquement africaine où la pratique des transferts est une réalité bien avant l'existence des opérateurs financiers dans les villes.